

FICHE MEDICALE

Allergie :

- Alimentaire :
- Médicamenteuse :
- Autres :

Médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Urgence :

Personnes à joindre par ordre de priorité :

Nom	Prénom	Adresse	Tél.	Lien de parenté avec l'enfant

Rappel important : Le personnel du restaurant et de la garderie n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants, sauf si présence de photocopie d'ordonnance du médecin.